

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, 11 janvier 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 11 janvier 2016, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire
M^{me} Hélène Gagnon, conseillère
MM Yoland Bau, conseiller
Marc Perron, conseiller
Yanick Baillargeon, conseiller
Michel Simard, conseiller
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 DÉCEMBRE, 14 DÉCEMBRE SPÉCIALE ET 14 DÉCEMBRE 2015
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Enjeux et territoires & Conseil en bref
 - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Dépenses incompressibles
 - 8.2 Budget de fonctionnement pour 2016:
 - 8.2.1 Centre des Loisirs
 - 8.2.2 Complexe sportif
 - 8.2.3 Bibliothèque Gilbert-Langevin
 - 8.3 Subvention organismes pour 2016
9. SÉCURITÉ PUBLIQUE
10. VOIRIE

11. SERVICES PUBLICS

11.1 Remorques multi usages :

11.1.1 Autorisation d'achat plateforme

11.1.2 Autorisation d'achat remorque fermée

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

14. LOISIRS ET CULTURE

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. AFFAIRES NOUVELLES

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2016-01-001

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2016-01-002

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 7 décembre 2015 tel que présenté.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2016-01-003

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE SPÉCIALE 2015

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 14 décembre spéciale 2015 tel que présenté.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2016-01-004

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 14 décembre 2015 tel que présenté.

POINT 4.1

Rapport du maire **RAPPORT DU MAIRE**

Le 15 décembre, j'ai participé à la rencontre de la MRC Domaine-du-Roy. Le 19 décembre, j'ai participé à la dernière activité des Fêtes du 150^e de la Ville de St-Félicien. Le 21 décembre, j'ai participé à l'enregistrement d'une publicité à Planète 99.5. Le 3 janvier, j'ai rencontré le Président de Produits forestiers Résolu dans certains dossiers. Le 6 janvier, j'ai

rencontré des personnes pour trouver une stratégie alternative pour le projet d'usine de palettes.

POINT 4.2

Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de décembre selon leurs différents domaines d'intervention.

Pierre-Paul Lalancette informe la population que la coupe de bois sur les lots municipaux est terminée et que le rapport final est reçu.

Hélène Gagnon informe la population qu'il y a toujours un logement-famille de disponible.

Michel Simard a participé à différentes rencontres concernant le projet d'usine de palettes, à la marche de Noël et félicite les organisateurs. Il souhaite une bonne année à tous.

Yanick Baillargeon informe la population qu'il y aura un tirage au sort pour l'attribution des salles au Centre des Loisirs. Il faut donner son nom avant la semaine prochaine.

Marc Perron informe la population qu'il y a eu un bris de la zamboni mais que le complexe est en fonction.

Yoland Bau a participé à une rencontre de la CADLD et à la marche de Noël.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : ENJEUX ET TERRITOIRES

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences et que souvent, les membres du conseil ne sont pas avisés des problématiques touchant l'avenir et le territoire de la Municipalité de La Doré. Les résumés des comités plénières de décembre ainsi que le Conseil en bref de la MRC Domaine-du-Roy ont été déposés aux membres du conseil.

POINT 4.4

RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie et des heures travaillées.

Comptes

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2016-01-005

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Marc Perron, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de décembre 2015 de la Municipalité au montant total de 186 216.69\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	168 693.34\$
- Complexe sportif	12 542.21\$
- Centre des Loisirs	3 937.37\$
- Bibliothèque Gilbert-Langevin	<u>1 043.77\$</u>
	186 216.69\$

POINT 6.0

Le résumé de la correspondance du mois de décembre 2015 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

Questions POINT 7.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1
RÉSOLUTION 2016-01-006
DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement des dépenses incompressibles ci-dessous selon le budget 2016, telles dépenses devant être payées à leur échéance suivant la facturation et les conventions. Cependant, des efforts doivent toujours être entrepris afin de réduire les dépenses.

DÉPENSES	FOURNISSEURS	MONTANT (\$)
Salaires et allocations	Employés et conseillers	429 150\$
Charges sociales et avantages sociaux	Gouvernements et organismes	90 770\$
Service de la dette	Prêteurs	111 100\$
Intérêts sur billet	Prêteurs	34 872\$
Contrat de déneigement	Contracteurs	105 030\$
Contrat d'entretien système informatique	PG Solutions	10 000\$
Contrat d'entretien chemin été	Pièces d'autos Christian Allard inc.	20 000\$
Déficit OMH	Office municipal d'habitation de La Doré	12 000\$
Corporation Transport adapté	Corporation Transports adapté	8 260\$
Quotes-parts	MRC Domaine-du-Roy	267 920\$
Électricité	Hydro-Québec	121 140\$
Téléphone, frais de poste, internet	Tell-Tech, Postes Canada, D-Tech, Bell Canada, Vidéotron	10 500\$
Immatriculation	Société d'assurance automobile du Québec	1 440\$
Sécurité publique	Sûreté du Québec	62 562\$
Passage à niveau	Canadien national	4 500\$
Protection incendie	Service incendie Saint-Félicien-St-Prime-La Doré	89 871\$
Assurances	Mutuelle des municipalités	36 605\$
Frais de banque	Institution bancaire	1 400\$
Résidence Dorée	Remboursement taxes	20 000\$
Conciergerie	Yves Archambault	6 400\$
	TOTAL	1 443 520\$

POINT 8.2.1
RÉSOLUTION 2016-01-007
BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR 2016 : CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE des représentants du comité du Centre des Loisirs ont été rencontrés dans le but d'échanger sur leurs attentes, leurs fonctions et leurs besoins;

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil municipal a reçu l'information sur le contenu de ces rencontres ;

CONSIDÉRANT QU'une analyse des demandes financières de l'organisme a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde un budget de fonctionnement net de 13 755\$ au Centre des Loisirs. Les revenus estimés sont de 18 765\$ et des dépenses prévues à 32 520\$.

POINT 8.2.2

RÉSOLUTION 2016-01-008

BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR 2016 : COMPLEXE SPORTIF

CONSIDÉRANT QUE des représentants de la Corporation du Complexe sportif La Doré (2008) ont été rencontrés dans le but d'échanger sur leurs attentes, leurs fonctions et leurs besoins;

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil municipal a reçu l'information sur le contenu de ces rencontres ;

CONSIDÉRANT QU'une analyse des demandes financières de l'organisme a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde un budget de fonctionnement de 51 335\$ au Complexe sportif. Les revenus estimés sont de 47 700\$ et des dépenses prévues à 99 035\$.

POINT 8.2.3

RÉSOLUTION 2016-01-009

BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR 2016 : BIBLIOTHÈQUE GILBERT-LANGEVIN

CONSIDÉRANT QUE des représentants du comité de la bibliothèque Gilbert-Langevin ont été rencontrés dans le but d'échanger sur leurs attentes, leurs fonctions et leurs besoins;

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil municipal a reçu l'information sur le contenu de ces rencontres ;

CONSIDÉRANT QU'une analyse des demandes financières de l'organisme a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde un budget de fonctionnement de 20 045\$ à la bibliothèque Gilbert-Langevin. Les revenus estimés sont de 1 660\$ et des dépenses prévues à 21 705\$.

POINT 8.3

RÉSOLUTION 2016-01-010

SUBVENTION ORGANISMES POUR 2016

CONSIDÉRANT QUE certains organismes ont déposé leurs prévisions budgétaires pour 2016 ainsi que leurs états financiers;

CONSIDÉRANT QUE la plupart des organismes ont été rencontrés dans le but d'échanger sur leurs attentes, leurs fonctions et leurs besoins;

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil municipal a reçu l'information sur le contenu de ces rencontres ;

CONSIDÉRANT QU'une analyse des demandes financières des organismes a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde des subventions telles qu'indiquées ci-dessous :

➤ Maison des Jeunes de La Doré	15 000\$
➤ Moulin des Pionniers (patrimoniaire)	25 000\$
➤ Moulin des Pionniers (Théâtre d'été)	2 500\$
➤ Moulin des Pionniers (fonctionnement hiver)	5 000\$
➤ Rallye des Loups	5 000\$

Les subventions autorisées seront versées selon les échéances de taxation ou selon des ententes spécifiques. La Municipalité se réserve le droit d'analyse des besoins et des résultats financiers des organismes, et ce, avant chacun des versements. Les organismes devront fournir une demande pour chaque versement.

POINT 11.1.1

RÉSOLUTION 2016-01-011

REMORQUE MULTI-USAGES : AUTORISATION D'ACHAT PLATEFORME

CONSIDÉRANT l'achat d'un caisson d'étañonnement en septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut améliorer ses méthodes de travail pour être plus efficace, efficiente et sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'intervention sont effectués sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de la Paroisse de La Doré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'achat d'une plateforme auprès de Docteur du Pare-brise, et ce, pour la somme de 3 295\$ plus les taxes applicables.

POINT 11.1.2

RÉSOLUTION 2016- 01-012

REMORQUE MULTI-USAGES : AUTORISATION D'ACHAT REMORQUE FERMÉE

CONSIDÉRANT l'achat d'un caisson d'étañonnement en septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut améliorer ses méthodes de travail pour être plus efficace, efficiente et sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'intervention sont effectués sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de la Paroisse de La Doré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'achat d'une remorque fermée auprès de Jean Lapierre Mécanique, et ce, pour la somme de 5 095\$ plus les taxes applicables.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions

Aucune question.

POINT 18.0

RÉSOLUTION 2016-01-013

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h40, il est proposé par Hélène Gagnon de lever la présente séance.

Jacques Asselin,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale